



Demande d'autorisation d'abattage

PROPRIÉTAIRE(S) NOM/PRÉNOM : Polunkin Elena, Polunkin Iakov
 ADMINISTRATEUR(TRICE) PPE :
 ADRESSE DU BIEN-FONDS : Rue du centre 65, St sulpice, 1025 PARCELLE N° : 87
 TÉL : +41 79 101 56 72 MAIL : Ormet18@gmail.com
 ADRESSE DE CORRESPONDANCE : Rue du centre 65, St Sulpice, 1025

DÉSIGNATION EXACTE DU/DE(S) ARBRE(S) FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE								
*N° SUR PLAN	NOMBRE	ESSENCE À ABATTRE	CIRCONFÉRENCE (CM) À 1M DU SOL	HAUTEUR (M)	ÂGE (ANS)	ÉTAT SANITAIRE	ESSENCE(S) PRÉVUE(S) EN COMPENSATION	HAUTEUR
1	1 arbre 2 troncs	Acer Saccharinum	552 cm	9m	~90	Dépérissant	Prunus cerasus	~10m
2	1 arbre 3 troncs	Cedrus atlantica	275 cm	10m	~40	Sec	Prunus cerasus	~10m
3	1	Chamaecyparis	77 cm	10m	~30	Sec	Albizia julibrissin	~15m
4								

MOTIF DE LA DEMANDE selon art. 15 LPrPNP

- Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés.
 Entrave avérée à l'exploitation agricole.
 Impératifs de construction ou d'aménagement.
 Autre :

JUSTIFIER LE MOTIF D'ABATTAGE : Les arbres sont secs ou malades

ANNEXES À JOINDRE, SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITÉS : (art. 19 RLPrPNP)


- Photos du/des arbre(s) à abattre et lieu ;
- Plan de situation (<https://saint-sulpice.geocommunes.ch>) indiquant par *numérotation l'emplacement du/des arbre(s) à abattre ;
- Plan de situation indiquant l'emplacement et l'essence de la/des plantation(s) compensatoire(s) ;
- Une copie de la pièce d'identité du(des) propriétaire(s) ou administrateur(trice) ;
- Si transmis par un mandataire : procuration signée par le/les propriétaire(s) avec une copie de la pièce d'identité du/des propriétaire(s).

DANS CERTAINS CAS, LA MUNICIPALITÉ SE RESERVE LE DROIT DE DEMANDER DES COMPLÉMENTS D'INFORMATION.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance du règlement communal sur la protection des arbres, de ses annexes, sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et de son règlement.

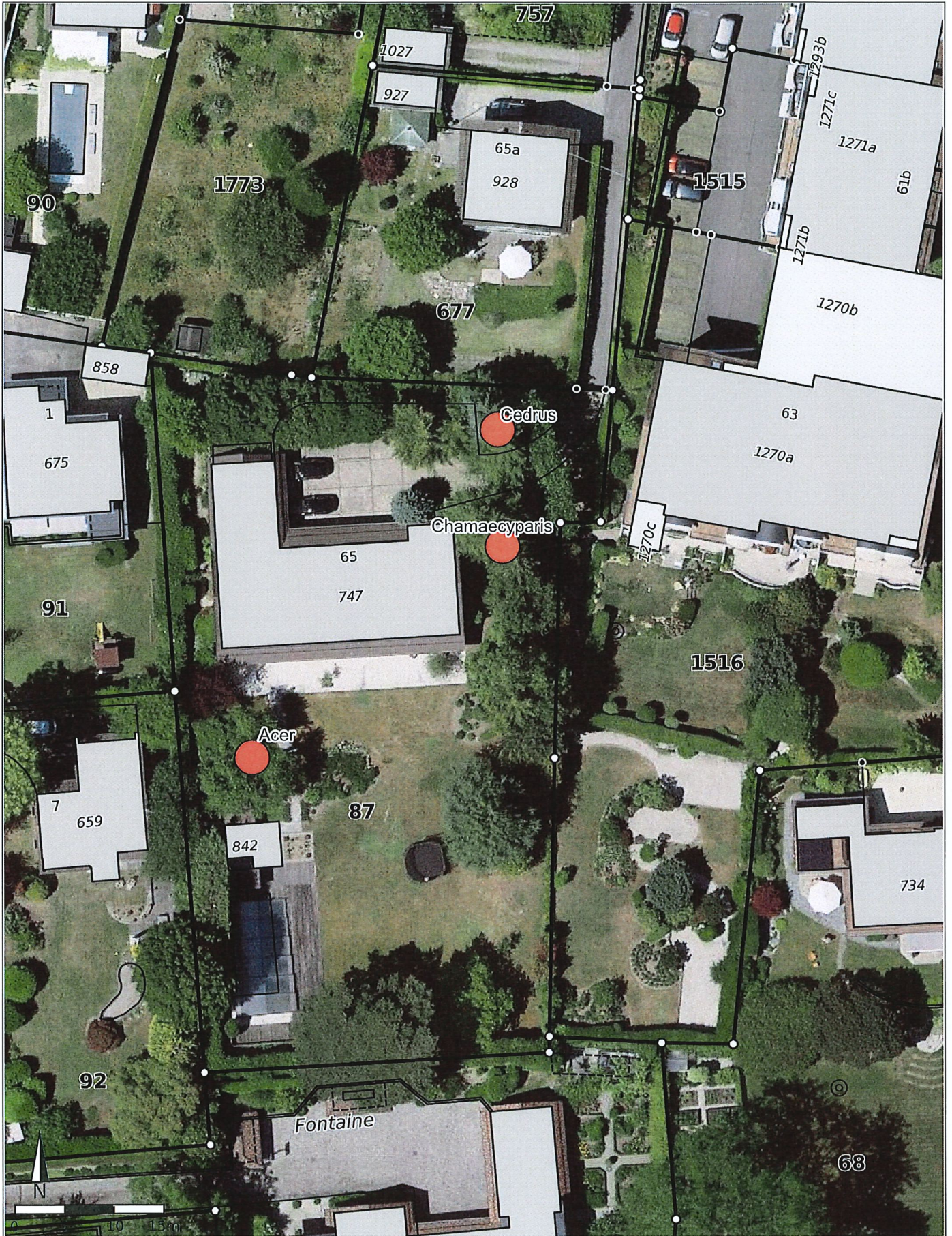
Il est à noter que le propriétaire est tenu par la loi de ne pas commencer ses travaux avant l'expiration du délai de recours, prolongé le cas échéant des fêtes judiciaires, l'autorisation d'abattage n'entrant en force qu'après cette échéance.

La signature ci-dessous autorise les personnes assermentées du Service de la voirie ainsi que nos spécialistes des arbres à pénétrer dans la (les) parcelle(s), même en l'absence du propriétaire, afin d'instruire la présente requête.

Lieu et date : 03.03.2026 Signature du (des) propriétaire(s) : 
 Nom, prénom du (des) signataire(s) : Polunkin Elena, Iakov

RESERVÉ AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU TERRITOIRE :

Préavis du spécialiste en soin des arbres : positif négatif Expertise du :
 Mise à l'enquête : du au Contrôle de la plantation le :



Commune de Saint-Sulpice
saint-sulpice.geocommunes.ch

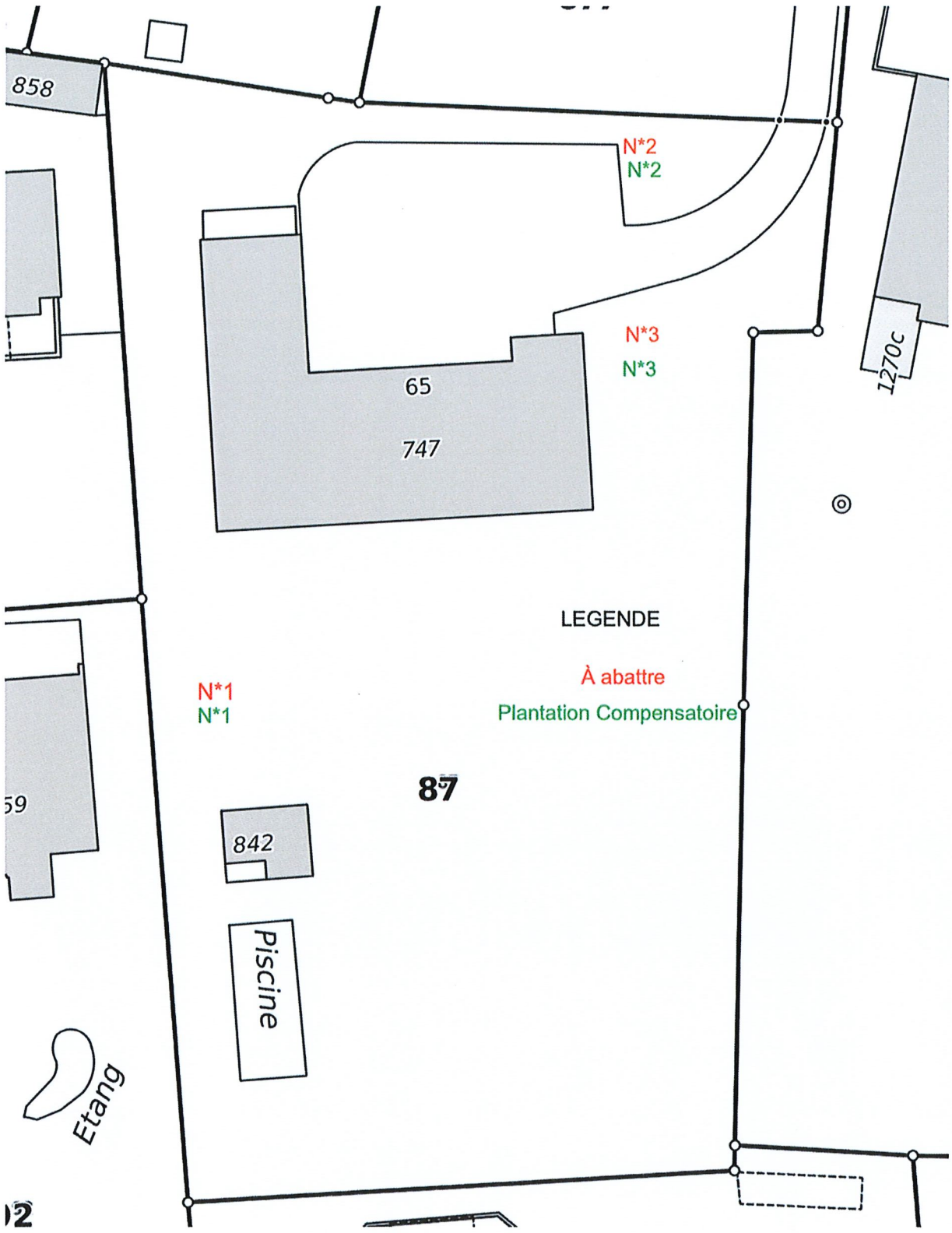
 geocommunes

Echelle 1: 500

Imprimé, le 09.03.2026 14:39

Informations dépourvues de foi publique. Les informations à caractère légal sont fournies par les autorités compétentes. Aucune garantie n'est donnée sur l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des données. La position des conduites est à vérifier par sondage.

© Géodonnées : Etat de Vaud / swisstopo



LEGENDE

À abattre
Plantation Compensatoire

858

N*2
N*2

N*3
N*3

65
747

1270c

N*1
N*1

LEGENDE

À abattre
Plantation Compensatoire

87

59

842

Piscine

Etang

12





